

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 26/06/2024 - 14094 - 2015 B 04184 - 815 052 907 - CEPAC PROMOTION

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise HOTEL CAISSE D'EPARGNE		13006 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 81505290700012			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le 31/12/2023	
		N-1 31/12/2022	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
	Frais de développement * CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
	Fonds commercial (1) AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	Terrains AN	AO	
	Constructions AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	
Immobilisations en cours AV	AW		
Avances et acomptes AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
	Autres participations CU	CV	93 980 24 980 26 470
	Créances rattachées à des participations BB	BC	4 031 393 795 877 3 235 516 4 364 329
	Autres titres immobilisés BD	BE	
	Prêts BF	BG	
	Autres immobilisations financières* BH	BI	
<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>BK</b>	<b>864 877 3 260 496 4 390 799</b>
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
	En cours de production de biens BN	BO	577 425 320 282 257 143 572 547
	En cours de production de services BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
	Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	
	Autres créances (3) BZ	CA	318 080 318 080 3 600
	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	3 594 488 3 594 488 2 645 425
<b>TOTAL (III) CJ</b>		<b>CK</b>	<b>320 282 4 169 711 3 221 572</b>
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>		<b>IA</b>	<b>8 615 366 1 185 159 7 430 207 7 612 371</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1...1.00...0.00.....)	DA	1 100 000	1 100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	110 000	110 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	1 961 427	1 961 427	
	Report à nouveau	DH	(314 365)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	230 995	(314 365)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	3 088 057	2 857 061	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	4 324 006	4 358 689	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 654	78 905	
	Dettes fiscales et sociales	DY		117 715	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1	1	
	Autres dettes	EA	8 489	200 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 342 150	4 755 310		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	7 430 207	7 612 371		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 342 150	4 755 310	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	603		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	603	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	101 601	113 188	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		dont fonds de commerce	HS		GA		
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	320 282	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3 601		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	425 484	113 188	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(424 882)	(113 188)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 711 884	282 454	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 711 884	282 454	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	796 877	68 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	259 130	97 553	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 056 007	165 553	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	655 877	116 902	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	230 995	3 714	

**4** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION				Néant <input type="checkbox"/> * 4	
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	490	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	490	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	490	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	490	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	318 079	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 712 977	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 481 981	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	230 995	
<b>RENVOIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	
			- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	1 711 884
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
LIQUIDATION MAZAUDIER				490	
LIQUIDATION MAZAUDIER - SORTIE DES TITRES		490			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022		Ecart N / N-1	
			12		Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)	1 711 884		282 454		1 429 429	506.07
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	1 711 884		282 454		1 429 429	506.07
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	796 877		68 000		728 877	NS
Intérêts et charges assimilées (4)	259 130		97 553		161 577	165.63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>	1 056 007		165 553		890 454	537.87
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	655 877		116 902		538 975	461.05
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	230 995		3 714		227 282	NS
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	490				490	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
<b>Total VII</b>	490				490	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	490				490	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	490				490	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			318 079		-318 079	-100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	1 712 977		282 454		1 430 522	506.46
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	1 481 981		596 820		885 162	148.31
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	230 995		-314 365		545 361	173.48

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

1 711 884 282 454

OLLIVIER ET ASSOCIES

## COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
<b>Chiffre d'affaires NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			603		603	
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			603		603	
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			101 601	113 188	-11 587	-10.24
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			320 282		320 282	
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 601		3 601	
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			425 484	113 188	312 297	275.91
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			-424 882	-113 188	-311 694	-275.38
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 100 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 100 000		1 100 000			
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	110 000		110 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 961 427		1 961 427			
	Report à nouveau	-314 365				-314 365	
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	230 995		-314 365		545 361	173.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	3 088 057		2 857 061		230 995	8.09
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	4 324 006		4 358 689		-34 683	-0.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 654		78 905		-69 251	-87.76	
Dettes fiscales et sociales			117 715		-117 715	-100.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1		1				
Autres dettes	8 489		200 000		-191 511	-95.76	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	4 342 150		4 755 310		-413 160	-8.69
	Ecart de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	7 430 207		7 612 371		-182 164	-2.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 342 150 4 755 310

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	93 980	69 000	24 980	26 470	-1 490	-5.63	
Créances rattachées à des participations	4 031 393	795 877	3 235 516	4 364 329	-1 128 813	-25.86	
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total II</b>	<b>4 125 373</b>	<b>864 877</b>	<b>3 260 496</b>	<b>4 390 799</b>	<b>-1 130 303</b>	<b>-25.74</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	577 425	320 282	257 143	572 547	-315 404	-55.09
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	318 080		318 080	3 600	314 480	NS
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	3 594 488		3 594 488	2 645 425	949 063	35.88	
Charges constatées d'avance (3)							
<b>Total III</b>	<b>4 489 993</b>	<b>320 282</b>	<b>4 169 711</b>	<b>3 221 572</b>	<b>948 139</b>	<b>29.43</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>8 615 366</b>	<b>1 185 159</b>	<b>7 430 207</b>	<b>7 612 371</b>	<b>-182 164</b>	<b>-2.39</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION										Néant		*		
CADRE A'		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants L9 ]				KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants M1 ]				KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants M2 ]				KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants M3 ]				KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX		
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN		LO		LP			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U	4 458 799	8V		8W	1 765 180		
	Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
	TOTAL IV						LQ	4 458 799	LR		LS	1 765 180		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	4 458 799	OH		OJ	1 765 180			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						par virement de poste à poste		3		4				
						1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions						IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales, agencets, aménagements divers						IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
TOTAL III						IV		NG		NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		O0		M7		O7	
	Autres participations						I0		O1	2 098 606	OY	4 125 373	OZ	4 125 373
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV						I3	2 098 606	NJ	2 098 606	NK	4 125 373	2H	4 125 373
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	2 098 606	O0	2 098 606	OL	4 125 373	O0	4 125 373	

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
Attestation de présentation des comptes En Euros.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION												Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH						
TOTAL I			RK		RM		RN		RO						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
	TOTAL II			QU		QV		QW		QX					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN		QP		QQ		QR						
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY						NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations												SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes En Euros.

Désignation de l'entreprise : S . A . S . CEPAC PROMOTION

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U	68 000	9V	1 000	9W		9X	69 000
		- autres immobilisations financières(1)*	06		07	795 877	08		09	795 877
	Sur stocks et en cours	6N		6P	320 282	6R		6S	320 282	
	Sur comptes clients	0T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	68 000	TY	1 117 159	TZ		UA	1 185 159	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	68 000	UB	1 117 159	UC		UD	1 185 159	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	320 282	UF					
	- financières		UG	796 877	UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.										
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.										

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise :		S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	4 031 393	UM	4 031 393	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	318 080		318 080	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	<b>TOTAUX</b>		VT	4 349 473	VU	4 349 473	VV
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 606		4 606		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 654		9 654		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	1		1		
Groupe et associés (2)		VI	4 319 400		4 319 400		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 489		8 489		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	4 342 150	VZ	4 342 150		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :									
				3	1	1	2	2	0	2	3		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WA	230 995				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE							XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX							XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)									I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				210 820	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										<b>TOTAL I</b>		WR	441 815
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A							WW	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											WB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											XB	
	Majoration d'amortissement *											I6	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						WF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA						WH
Bassin urbain à dynamiser (art.44 duodécies)	PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						WP		
Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						WW		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XB	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI					WB	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>										<b>TOTAL II</b>		XH	2 044 154
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI						XJ	
				déficit (II moins I)								1 602 339	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>						XN						XO	
												1 602 339	



Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	1 602 339
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	1 602 339
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
<b>Charges à payer</b>			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>S. A. S. CEPAC PROMOTION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	( 314 365 )		Dividendes		ZD	( 314 365 )					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	( 0 )						
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>( 314 365 )</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	<b>( 314 365 )</b>				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8			XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	37 971			33 381				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	63 630			79 807				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	101 601			113 188				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX								
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	LIQUID MAZAUDIER	490			490
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1	490					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)  
 CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)  
 CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪

(A) (B) (C)  
(ventilation par taux)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Néant  \*

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8% ❷.	
	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶*	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. CEPAC PROMOTION				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>					
Effectif moyen du personnel * :				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>					
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
<b>TOTAL 1</b>				OX	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
<b>TOTAL 2</b>				OM	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
<b>TOTAL 3</b>				OJ	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>					
Calcul de la valeur ajoutée				OG	
(total 1 + total 2 - total 3)					
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			HX		
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

[ ]

1/1

(1)

Néant [ ] \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. CEPAC PROMOTION

ADRESSE (voie) HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE

CODE POSTAL 13006 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SADI Dénomination CAISSE D'EPARGNE PAC

N° SIREN (si société établie en France) 775559404 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 100

Adresse : N° Voie PLACE ESTRANGIN PASTRE

Code postal 13006 Commune MARSEILLE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/2 grid box

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 N° SIRET 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2 DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. CEPAC PROMOTION ADRESSE (voie) HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE CODE POSTAL 13006 VILLE MARSEILLE NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 13

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Table with 8 rows of subsidiary information. Each row includes: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 1 5 0 5 2 9 0 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. CEPAC PROMOTION

ADRESSE (voie) HOTEL CAISSE D'EPARGNE PL ESTRANGIN PASTRE

CODE POSTAL 13006 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 13

Forme juridique SCCV Dénomination 164 CAMOINS

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 9 4 8 3 6 0 5 % de détention 20.00

Adresse : N° 29 Voie BD DE DUNKERQUE

Code postal 13002 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique SCCV Dénomination ADN BORELY

N° SIREN (si société établie en France) 9 0 8 5 3 3 0 3 7 % de détention 20.00

Adresse : N° 64 Voie AVENUE D HAIFA

Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique Dénomination LE REDON SAINT JOSEPH

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 2 9 3 3 4 4 2 % de détention 15.00

Adresse : N° 64 Voie AVENUE D'HAIFA

Code postal 13008 Commune MARSEILLE Pays France

Forme juridique Dénomination LES 4 CHEMINS ROQUEFORT LA BEDOULE

N° SIREN (si société établie en France) 8 4 9 6 9 4 3 4 4 % de détention 15.00

Adresse : N° 8 Voie RUE MAZARINE

Code postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays

Forme juridique SAS Dénomination SAS MARSEILLE 499 AVENUE DU PRADO

N° SIREN (si société établie en France) 8 3 9 7 1 9 8 1 2 % de détention 10.00

Adresse : N° 58 Voie AVENUE EDOUARD VAILLANT

Code postal 92100 Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

## DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES PARTICIPATIONS	24 980	26 470	-1 490	-5.63
26100000 TITRES DE PARTICIPATIONS	93 980	94 470	-490	-0.52
29610001 PROVISIONS SUR TITRES	-69 000	-68 000	-1 000	-1.47
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	3 235 516	4 364 329	-1 128 813	-25.86
26743000 SCCV 164 CAMOINS	23 192	13 205	9 987	75.63
26744000 SCCV LA CRIQUE	5 618	5 618		
26745000 SCCV ILOT 2B NORD	520 073	74 886	445 186	594.48
26746000 SCI LE DECISIUM	3 176	486	2 690	554.00
26752000 AVA ILOT 4A		5 044	-5 044	NS
26754000 SCCV MAISON FOCH	72 880	69 170	3 710	5.36
26755000 LES BALCONS DU BAOU	31 100	28 521	2 579	9.04
26756000 SCCV LES 4 CHEMINS		44 014	-44 014	NS
26757000 SCI RIVIERA BEAUVERT	728 352	1 462 930	-734 578	-50.21
26758000 SAS MARSEILLE 499 PRADO	1 037	1 037		
26759000 SCCV LE REDON ST JOSEPH	445 009	373 542	71 467	19.13
26760000 SAS ADN CLOT BEY	795 877	795 877		
26761000 SCCV ADN BORELY	1 015 282	1 100 000	-84 718	-7.70
26762000 SCCV SENIORIALES DU TAMPON	389 799	390 000	-201	-0.05
29676000 PROV DEPRECIATION DE C/C	-795 877		-795 877	
<b>Total II</b>	<b>3 260 496</b>	<b>4 390 799</b>	<b>-1 130 303</b>	<b>-25.74</b>
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	257 143	572 547	-315 404	-55.09
33500000 TRAVAUX EN COURS	577 425	572 547	4 878	0.85
39350000 PROV DEPRECIATION s/STOCK	-320 282		-320 282	
AUTRES CREANCES	318 080	3 600	314 480	NS
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		3 600	-3 600	NS
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	318 080		318 080	
DISPONIBILITES	3 594 488	2 645 425	949 063	35.88
51200200 CEPAC CPTÉ 08009739432	3 594 488	2 645 425	949 063	35.88
<b>Total III</b>	<b>4 169 711</b>	<b>3 221 572</b>	<b>948 139</b>	<b>29.43</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 430 207</b>	<b>7 612 371</b>	<b>-182 164</b>	<b>-2.39</b>

## DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	1 100 000	1 100 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL	1 100 000	1 100 000		
RESERVE LEGALE	110 000	110 000		
10610000 RESERVE LEGALE	110 000	110 000		
AUTRES RESERVES	1 961 427	1 961 427		
10680000 AUTRES RESERVES	1 961 427	1 961 427		
REPORT A NOUVEAU	-314 365		-314 365	
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-314 365		-314 365	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	230 995	-314 365	545 361	173.48
<b>Total I</b>	<b>3 088 057</b>	<b>2 857 061</b>	<b>230 995</b>	<b>8.09</b>
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	4 324 006	4 358 689	-34 683	-0.80
17147000 SAS MAZAUDIER		39 289	-39 289	NS
17156000 SCCV LES 4 CHEMINS	4 606		4 606	
45510000 CCA CEPAC	4 319 400	4 319 400		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 654	78 905	-69 251	-87.76
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		76 649	-76 649	NS
40810000 FOURNISSEURS FNP	9 654	2 256	7 398	327.93
DETTES FISCALES ET SOCIALES		117 715	-117 715	-100.00
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES		117 715	-117 715	NS
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	1	1		
26900000 VERSEMENTS RESTANTS SUR TITRES	1	1		
AUTRES DETTES	8 489	200 000	-191 511	-95.76
46740000 499 PRADO MONTANT A REMBOURSER		200 000	-200 000	NS
46790000 SAS MAZAUDIER	8 489		8 489	
<b>Total IV</b>	<b>4 342 150</b>	<b>4 755 310</b>	<b>-413 160</b>	<b>-8.69</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 430 207</b>	<b>7 612 371</b>	<b>-182 164</b>	<b>-2.39</b>

**DETAIL COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Chiffre d'affaires NET</b>				
AUTRES PRODUITS	603		603	
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE	603		603	
<b>Total des Produits d'exploitation</b>	603		603	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	101 601	113 188	-11 587	-10.24
61800000 REFACT. INTRA-GROUPE	61 828	72 043	-10 215	-14.18
62260000 HONORAIRES	37 834	32 748	5 086	15.53
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	138	633	-495	-78.21
62780000 FRAIS ET SERVICES BANCAIRES	1 802	7 765	-5 962	-76.79
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	320 282		320 282	
68173000 DOTATION PROVISION SUR STOCK	320 282		320 282	
AUTRES CHARGES	3 601		3 601	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	3 601		3 601	
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	425 484	113 188	312 297	275.91
<b>Résultat d'exploitation</b>	-424 882	-113 188	-311 694	-275.38
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 711 884	282 454	1 429 429	506.07
76170000 REV CRÉANCES RATTACHÉES À PART	1 601 884	282 454	1 319 429	467.13
76170001 DIVIDENDES SUR PARTICIPATIONS	110 000		110 000	
<b>Total des Produits financiers</b>	1 711 884	282 454	1 429 429	506.07
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	796 877	68 000	728 877	NS
68662000 DOTATION PROV. SUR TITRES	1 000	68 000	-67 000	-98.53
68663000 DOT DEPRECIATION SUR C/C	795 877		795 877	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	259 130	97 553	161 577	165.63
66150000 INTERETS DES COMPTES COURANTS	161 092	21 869	139 223	636.61
66400000 PERTES / CREANCES LIEES A PART	98 038	74 970	23 067	30.77
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES		713	-713	NS
<b>Total des Charges financières</b>	1 056 007	165 553	890 454	537.87
<b>Résultat financier</b>	655 877	116 902	538 975	461.05
<b>Résultat courant avant impôts</b>	230 995	3 714	227 282	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	490		490	
77560000 PDT CESSION ELEMENT FINANCIER	490		490	
<b>Total des Produits exceptionnels</b>	490		490	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	490		490	
67560000 VNC IMMOB CEDEE	490		490	
<b>Total des Charges exceptionnelles</b>	490		490	



## SÔLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>						
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale</b>						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>Production de l'exercice</b>						
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>						
<b>Marge brute globale</b>						
- Autres achats + charges externes	101 601		113 188		-11 587	-10.24
<b>Valeur ajoutée</b>	-101 601		-113 188		11 587	10.24
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	-101 601		-113 188		11 587	10.24
+ Autres produits de gestion courante	603				603	
- Autres charges de gestion courante	3 601				3 601	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements						
- Dotations aux provisions	320 282				320 282	
<b>Résultat d'exploitation</b>	-424 882		-113 188		-311 694	-275.38
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 711 884		282 454		1 429 429	506.07
- Charges financières	1 056 007		165 553		890 454	537.87
<b>Résultat courant</b>	230 995		3 714		227 282	NS
+ Produits exceptionnels	490				490	
- Charges exceptionnelles	490				490	
<b>Résultat exceptionnel</b>						
- Impôt sur les bénéfices			318 079		-318 079	-100.00
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	230 995		-314 365		545 361	173.48

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 7 430 207.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégagant un bénéfice de 230 995.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Au 31/12/2023 une provision pour dépréciation de créance rattachée à une participation, SAS ADN CLOT BEY, a été constituée pour un montant de 796k€ compte tenu des difficultés de commercialisation et des pertes réalisées sur l'opération de promotion au regard des derniers bilans promoteurs obtenus.

Une provision pour dépréciation des stocks de travaux en cours a été également constituée à hauteur de 320k€ afin de tenir compte de la caducité du permis de construire et des dépenses engagées sur un projet de promotion immobilière.

Les différentes taxes et redevances acquittées en vue de l'obtention du PC feront l'objet d'une demande de remboursement auprès de l'administration fiscale.

En 2023, la remontée des taux a entraîné une nette augmentation des intérêts de compte courant sur l'avance accordée par CEPAC à CEPAC PROMOTION, 161k€ en 2023 contre 22k€ en 2022. Le taux de rémunération étant indexé sur l'Euribor 3 mois.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

Les travaux en cours inscrit à l'actif du bilan pour un montant de 577 425€ correspondent à des frais d'études liés à l'obtention d'un permis de construire et à la réalisation d'une opération de promotion immobilière sur l'île de la Réunion (terrain Bons Enfants). Les dépenses engagées au titre de l'obtention du permis font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 320 282 euros compte tenu de la caducité de cette autorisation.

Le montant non provisionné de 257 k€, correspond aux taxes versées qui feront l'objet d'une demande de remboursement.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	4 458 799		1 765 180
TOTAL	4 458 799		1 765 180
TOTAL GENERAL	4 458 799		1 765 180

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		2 098 606	4 125 373	4 125 373
TOTAL		2 098 606	4 125 373	4 125 373
TOTAL GENERAL		2 098 606	4 125 373	4 125 373

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	4 031 393	4 031 393	
Impôts sur les bénéfices	318 080	318 080	
TOTAL	4 349 473	4 349 473	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	4 606	4 606		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 654	9 654		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1	1		
Groupe et associés	4 319 400	4 319 400		
Autres dettes	8 489	8 489		
TOTAL	4 342 150	4 342 150		

Les créances rattachées à des participations sont liées à des avances consenties et/ou des remontées de fonds propre, n'ayant pas d'échéance contractuelle, elles ont été positionnées à moins d'un an.

Il en est de même pour l'avance en compte courant consentie par l'actionnaire Caisse d'Epargne CEPAC, aucune durée contractuelle n'ayant été convenue entre les parties dans la convention de compte courant d'associé.

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1 000.0000	1 100			1 100

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### **Créances immobilisées**

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.  
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Produits à recevoir**

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 654
Total	9 654

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	259 130	1 711 884
Dont entreprises liées	259 130	1 711 884

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

**Engagements financiers**

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

**Liste des filiales et participations**

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- LE DECISIUM	62 178	25.00	60 578
- ILOT 2B NORD	527 615	20.00	427 165
- LA CRIQUE	200	20.00	
- 164 CAMOINS	12 695	20.00	12 496
- 499 PRADO	811 589	10.00	16 918
- BALCON DU BAOU	15 566	20.00	14 566
- CLOT BEY	-6 190 584	20.00	-5 186 393
- ADN BORELY	-40 053	20.00	-50 053
- LES 4 CHEMINS	-99 651	15	-100 651
- MAISON FOCH	1 437	20	437
- RIVIERA BEAUVERT	234 018	25	233 018
- REDON ST JOSEPH	-53 627	15	-54 627
- LES SENIORIALES	329	30	-671
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

\* \* \*

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 7 juin 2024**

Ce présent jour, à 10 H, au siège de société, la **CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC**, Société Anonyme Coopérative à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, régie par les Articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, au Capital de 1 100 000 000 Euros, dont le siège social est situé à : 13006 MARSEILLE - Hôtel de la Caisse d'Épargne - Place Estrangin Pastré, immatriculée au R.C.S de MARSEILLE, sous le N° 775 559 404,

Représentée par Monsieur Hervé d'Harcourt, Membre du Directoire Pôle Ressources, ayant donné pouvoir à Madame Meriem Idir, directrice comptable CEPAC.

Propriétaire de la totalité des 1.100 actions de 1.000 Euros chacune, composant le capital social de la Société "CEPAC PROMOTION" et donc Associée Unique de ladite société.

**I - A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2023** et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par la Société CEPAC IMMOBILIER, Présidente,
- les comptes annuels de l'exercice et les rapports de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture dudit exercice,
- l'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans le même délai,
- les rapports du Commissaire aux Comptes ont été tenus à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans le délai légal.

La Société "KPMG AUDIT", Commissaire aux Comptes de la société, a été régulièrement avertie de la prise des présentes décisions, suivant mail, en date du 28 juin 2024.

La Présidente relate, dans son rapport, les opérations qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

**II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2023**,
- Affectation des résultats,
- Quitus au Président,
- Approbation, s'il y a lieu, des opérations visées par les articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce,
- Acte au Président de ce que son rapport mentionne bien les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices,
- Pouvoirs à conférer pour l'exécution des formalités légales,

## PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, connaissance prise des rapports de gestion et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos **le 31 décembre 2023**, tels qu'ils lui ont été présentés. L'Associée Unique, approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

## DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos **le 31 décembre 2023**, de la façon suivante :

Le **résultat bénéficiaire** de l'exercice,

S'élevant à .....€. **230 995**

\*sera affecté à concurrence de .....€. **230 995**

Au compte **Report à nouveau**.

Le compte **Report à nouveau** passe de – 314 365 € à **-83 370 €**.

## TROISIÈME DECISION

L'Associée Unique donne quitus entier et définitif de sa gestion au Président au cours de l'exercice écoulé.

## QUATRIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce l'Associée Unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles sont mentionnées en annexe des présentes.

## CINQUIÈME DECISION

L'Associée Unique donne acte au Président de ce que son rapport mentionne bien les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices.

## SIXIÈME RESOLUTION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité et autres qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et répertorié sur le registre des décisions.

**La Caisse d'Épargne CEPAC**

